



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOUCIER  
SEANCE DU 21 DECEMBRE 2021

Nombre de membres afférents au Conseil : 11

Nombre en exercice : 11

Qui ont pris part : 10

Date de la convocation : 13 décembre 2021. Date affichage : 11 janvier 2022.

Présents : ROUX Nathalie, GAILLARD Michel, MATHIEU Éric, GRAND Gérard, BANDERIER Jacky, DUBREZ-FORGNONE Jocelyne, FERREUX Morgane, NERET Florence, RECOLET Serge, ROUMÉAS Didier.

Absent excusé : POULET Gabriel

Secrétaire de séance : Michel GAILLARD

**Ajout à l'ordre du jour :** Travaux route de Chatillon.

**Approbation du compte-rendu :**

Aucune remarque concernant le compte-rendu de la réunion du 16 novembre 2021.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Impayés :**

Le montant des impayés supérieurs à 30 jours au 21 décembre 2021 est de 4 319.11 €.

**Lotissement :**

**Travaux de drainage :**

Les travaux de drainage pour des parcelles du lotissement la Fontaine sont attribués à l'entreprise Pernet pour un montant de 4 320.00 TTC. Une servitude sera enregistrée chez le notaire pour le passage d'un drain sur une parcelle.

**Décision modificative :**

Ouverture de crédit pour frais notariés et travaux, sans incidence sur budget

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
D6045-11 Achats étude prestations		8 000.00 €
D 6522 -11 Revers. Excédent budget annexe	8 000.00 €	-

**Terrain : vente parcelle ZD194**

Madame le Maire expose le projet de vente de la parcelle ZD 133 Indivision LEWIS situé Rue de la Chapelle à Monsieur Johann GUERIN et Madame Céline BOUGUER.

Les futurs acheteurs souhaitent acquérir la parcelle communale ZD 194 qui se situe dans l'angle de la propriété d'une superficie de 15 m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de la vendre la parcelle ZD 194 d'une contenance 15 m<sup>2</sup> au prix de 45€ /le m<sup>2</sup>. Les frais de bornage et frais de notaire sont à la charge des acheteurs.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

**Déneigement des particuliers :**

Madame le Maire fait part de la demande de la parqueterie Janod pour le déneigement d'une partie goudronnée autour de l'usine.

Le Conseil Municipal fixe le tarif déneigement par passage pour les particuliers, à compter de l'hiver 2021-2022. Ce tarif sera reconduit tacitement.

- Mme Denise MONNIER : 19 €
- SCAF fruitière du Hérisson : 22 €
- Supermarché Saint Pascal – Parking : 44 €
- Parqueterie Janod : 22 €
- Déneigement occasionnel à la demande d'un particulier : 20 €

### **Bois :**

#### **Vente de bois par soumission :**

Ouverture des plis :

Lot n°1 – VUILLIEN Viviane – 312.50 €

Lot n°2 – LEROMAIN Jacques – 150.00 €

STEPHAN Marie Laure - 312.50.

Le Conseil Municipal décide :

- Lot n°1 est attribué à VUILLIEN Viviane.
- Lot n°2 est attribué à STEPHAN Marie Laure.

#### **Vente de bois chablis sur différentes parcelles :**

Aucun acheteur n'avait fait une offre lors de la vente des chablis sur pied les bois ont donc été vendus façonnés.

- Vente de bois bord de route : 4 471.13 €
- Frais Abattage-Débardage- ONF : 3 923.64 €
- Résultat : 547.49 €

Certes le résultat est faible, mais la commune se doit d'entretenir ses forêts

### **Enquête publique sur le projet de réglementation des boisements :**

Suite aux remarques formulées lors de l'enquête publique, seule la commission communale d'aménagement foncier (CCAF) doit apporter les réponses aux propriétaires.

### **Repas communal 2022 :**

Suite aux mesures sanitaires à respecter, le repas communal est reporté au 30 janvier 2022 sous la forme de « repas livré à domicile ».

### **ELAN Jardin, :**

Le Conseil Municipal a étudié la demande d'un local par l'association ELAN Jardin pour le stockage de paniers bio hebdomadaires, mais il a le regret de leur faire savoir que la commune n'a pas de solution à leur proposer.

### **CHAMBLY :**

Consultation participative publique pour les 2 projets du Lac de Chambly et son marais :  
Restauration du lac et son marais et éco-domaine. Consultation du dossier possible au secrétariat de mairie du 17 janvier au 4 février 2022 ou sur le site internet de la commune <https://www.doucier.fr>  
– rubrique ACTU.

### **Voirie :**

#### **Route de Chatillon :**

Suite à la décision d'effectuer les travaux « Route de Chatillon », le Conseil Municipal sollicite la demande de subvention DETR.

Lieu des travaux	Entreprise	Travaux	H.T.
Route de Chatillon	Eiffage	Réfection enrobé	29 632.60 €
	E'IAP Pernet	Réfection accotements	3 310.00 €
			32 942.60 €

Le plan de financement de ces travaux serait le suivant :

Subvention DETR 60% du H.T. 19 765.56 €

Autofinancement communal solde H.T. : 13 177.04 €

### Réglementation route de La Charne

Suite à la proposition de la commune de Charcier de limiter le tonnage sur la route de Fauge (La Charne à Collondon) à 19 tonnes car la configuration de cette route n'est pas adaptée à la circulation des véhicules lourds.

Après en avoir délibéré ; le Conseil Municipal décide d'interdire la route de Fauge aux véhicules de plus de 19 tonnes. Cette interdiction se fera en concertation avec la commune de Charcier. (sauf véhicules agricoles).

Le Conseil Municipal décide d'interdire le stationnement en bordure de la route de Fauge pour la sécurité des usagers de cette route.

### Tableau Voirie :

Ajout sur le tableau de classement unique des voies communales l'Impasse de La Fontaine pour une longueur de 140 m et le parking des Voissières à proximité du pôle médical de 300 m<sup>2</sup>.

### Syndicat horticole :

Lecture du compte rendu de la réunion du syndicat intercommunal horticole et d'embellissement de la région de Champagne du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Le Conseil Municipal autorise le retrait des communes de Mont sur Monnet et Menétrux en Joux du Syndicat horticole et d'embellissement de la région de Champagne.

### Projet à étudier :

Le Conseil Municipal décide de créer une plateforme « déchets verts ».

Une demande d'aménagement sera déposée.

### Avancement projet aire de jeux :

Madame le Maire fait part aux membres du conseil municipal des subventions accordées pour le projet aire de jeux :

	Coût du projet	117 000.00 €
Subventions accordées		
	Département :	20 000.00 €
	ANS :	13 000.00 €
	Région	13 380.00 €
Aide CRCA		2 000.00 €
Subvention demandée :		
	État DETR :	30 819.00 €
Reste à charge pour la commune serait de		37 801.00 €

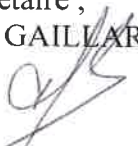
Si la subvention DETR est inférieure, il y a possibilité de demander un complément à la TEC afin d'atteindre les 80% de subventions.

Le Conseil Municipal décide de créer l'aire de jeux.

### Questions diverses :

- *Travaux bibliothèque pour un montant de 3 628.00 €, subventions accordées Département : 1 210.00 € et Région 1 243.26 €*
- *Rédaction d'un livret d'accueil des nouveaux habitants disponible sur le site internet ou en mairie.*
- *ADMR : remerciements pour la subvention communale versée en 2021.*
- *La commune remercie la Fromagerie du Hérisson d'avoir offert le Comté pour le vin d'honneur après la Cérémonie du 11 novembre 2021.*
- *A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 la trésorerie de Clairvaux les Lacs est fermée, la commune dépend maintenant du Service de Gestion Comptable de Saint Claude.*

- Le secrétaire ;  
Michel GAILLARD



Le Maire  
Nathalie ROU  
